

GPS&O. Le projet de musée Le Corbusier divise la communauté urbaine

La convention qui lie GPS&O à la ville de Poissy et au Centre des monuments nationaux ne fait pas l'unanimité. Simple vote d'intention affirme le président Tautou, chèque en blanc estiment les opposants.

Depuis plusieurs séances le pacte fiscal était le sujet principal de discussion au sein du conseil communautaire de GPS&O. La séance de jeudi soir a été plutôt calme de ce côté-là.

En revanche, le projet d'installation d'un musée Le Corbusier à Poissy adossé à la villa Savoye, œuvre majeure du grand architecte, a focalisé les oppositions. Le maire de Lainville-en-Vexin, Stéphane Hazan (groupe ISO) a ouvert les hostilités. « Avant de se lancer dans la construction d'un tel équipement, il est nécessaire d'avoir un débat sur l'intérêt d'une telle réalisation », a-t-il déclaré en substance, remarquant que ni la Région, ni le Département ne figureraient parmi les partenaires de cette opération qui, selon lui, se chiffre à 40 M€.

Il estime par ailleurs que la convention acte les bases d'un partenariat alors qu'il y a « un flou artistique sur le financement de cette struc-



En juin 2015, la ville de Poissy et la fondation Le Corbusier ont officialisé leur rapprochement par le biais d'une convention. Au premier plan Karl Olive, le maire de Poissy.

ture ». Il voit dans ce dossier plutôt l'intérêt particulier d'une commune qu'une stratégie globale. Même sentiment de la part d'une autre élue qui préférerait un projet mettant en valeur « le patrimoine à travers un parcours architectural qui irait de

Conflans à Mantes ».

Déclaration de principe

Le président Philippe Tautou a eu beau marteler qu'il ne s'agit pas d'un vote d'intention qui n'engageait pas définitive-

ment la communauté urbaine et que GPS&O ne prendrait une décision qu'après une étude de faisabilité, de nombreux élus n'ont rien voulu entendre, comme Ghislaine Sénéé, maire d'Evrecquemont (groupe Cl- toyens pour un territoire soli-

daire) qui a tenu à retirer pour l'assemblée le préambule de la convention : « Conscient des de l'intérêt patrimonial remarquable que représente la villa Savoye dans l'histoire de l'architecture, la ville de Poissy, la communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise se sont engagées dans un partenariat avec le Centre des monuments nationaux, afin de faire connaître au plus grand nombre l'œuvre de Le Corbusier. »

La convention est même plus précise. Elle dit notamment que le bâtiment destiné à accueillir le musée s'inscrit dans un programme plus large porté par Poissy et par GPS&O.

L'article 3 donne également les principes de répartition des rôles. L'on y apprend que la communauté urbaine assurera la maîtrise d'ouvrage. Autrement dit qu'elle sera la commanditaire et qu'elle supportera le coût financier. C'est en tout cas la

définition du maître d'ouvrage.

Ou chèque en blanc ?

C'est la raison pour laquelle Jocelyne Reynaud-Léger, maire de Vert, a demandé un vote à bulletin secret. De son côté, Karl Olive, le maire de Poissy, a défendu son projet bec et ongles et estimé que c'était « une opportunité à saisir ». « Vous ne vous rendez pas compte. Si nous avions agi comme vous le faites ce soir, nous n'aurions pas eu le PSG, qui rapporte aujourd'hui 2 M€ à la communauté urbaine », a-t-il ajouté sans vraiment convaincre les opposants, à l'instar de Pascal Collado, le maire de Verrouillet, qui considère que cette convention représente « un chèque en blanc ». Elle a malgré tout été votée avec une majorité de 66 voix pour, 49 contre et 9 abstentions.

Francine Carrière